

Lycée professionnel de l'Argensol



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



MATIN

6h45

- ☞ Lever et douche.
- ☞ En quittant le dortoir, chaque élève devra veiller à ce que sa chambre soit laissée en ordre : lit fait, effets vestimentaires et de toilette placés dans les armoires, table de travail rangée...

La proviseure

Service

Vie Scolaire

7h15 à 7h35

- ☞ Petit déjeuner

Référence

7h45

- ☞ Ouverture du portail

Dossier suivi par

Laurence CHARBONNIER

Téléphone

04 90 34 91 20

Fax

04 90 51 53 34

Mél.

secretairecpeargensol

@gmail.com

SOIR

17h30

- ☞ Fin des cours
- ☞ Goûter à la cantine

18h00

- ☞ Appels
- ☞ Ouverture des chambres

18h45

- ☞ Dîner

Adresse

Rue Henri Dunant

84100 ORANGE

19h15 à 19h30

- ☞ Détente surveillée

19h30 à 20h30

- ☞ Appels
- ☞ Etudes obligatoires, surveillées

20h30 à 21h45

- ☞ Détente surveillée, diverses activités, 2^{ème} heure d'étude si besoin

22h

- ☞ Extinction des feux. Les élèves qui auraient du travail à terminer pourront, avec l'accord des Maîtres responsables des chambres, prolonger leur travail dans leurs chambres au-delà de **22 h**

Organisation du mercredi après-midi pour les internes n'ayant pas cours

Après le repas

- ☞ Activités de détente organisées par l'U.N.S.S.
- ☞ **OU** Sorties libres sauf demande contraire de la famille

18h00

- ☞ Appel(*). Présence obligatoire de tous les élèves internes (sauf ceux excusés) pour répondre à l'appel du soir.

(*) Tout départ de l'internat se fait sur autorisation écrite de la famille ou de l'élève majeur. En cas de manquement à cette obligation, une sanction sera prononcée.